



Plounéventer

Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
2, rue de la Mairie
29400 Plounéventer
Tél : 02.98.20.81.57
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous

Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous



ALSH – 06.66.43.46.42

Agence Postale Communale

Lundi : 13h30 – 17h
Mardi : 13h30 – 17h
Jeudi : 13h30 – 17h
Vendredi : 13h30 – 17h
Samedi : 10h – 12h
02.98.20.81.76

Bibliothèque

Mardi 17h30 – 19h30
Mercredi : 10h – 16h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 10h – 12h et 16h30 – 18h30
Samedi : 10h – 14h
02.98.20.92.38
mediatheque@plouneventer.fr

Contact pour les Baptêmes :

Mme ILY M. Michelle 02 98 20 88 16

Contact pour les Mariages :

Mme CARIOU M. France 02 98 20 83 12

Contact pour les Obsèques :

M.ABHERVE-GUEGUEN J.Paul
02 98 20 86 58 ou 06 79 64 04 23



ÉTAT CIVIL



Naissance :

- Mayana BONDERFF, le 22 janvier.



Décès :

- Anna CROGUENNEC (épouse CANN), le 18 janvier.

Message de la communauté des communes du pays de Landivisiau **gros chargements**

Depuis le 7 février, une barrière à hauteur de trois mètres est mise en place pour éviter aux gros chargements de venir déposer des déchets. Il y a des exceptions à prendre en compte :

- Les gros chargements pour les déchets verts passent.
- Les fourgons de ce type (20 m³) en location passent.



Par contre :

- Les tracteurs venant avec des remorques d'encombrants ne sont plus acceptés.
- Les agents D'EMRYS ouvrent et ferment la barrière pour laisser passer ou non les prestataires et les personnes autorisées.

Recensement citoyen

Les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie (avec carte d'identité et livret de famille) entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.



L'APA (dératisation) passera sur la commune le mercredi 12 mars prochain. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie pour le 11 mars.

Messes de mars

Dimanche 2 mars :

10h30 à Landivisiau

Samedi 8 mars :

18h à Plounéventer

Dimanche 9 mars

10h30 à Landivisiau

Dimanche 16 mars :

10h30 à Landivisiau

Samedi 22 mars

18h à Plounéventer

Dimanche 23 mars

10h30 à Landivisiau

Dimanche 30 mars :

10h30 à Landivisiau

et à St-Servais



Vie associative et sportive

Club Loisirs et détente

Mardi 4 mars : sélection de dominos pour le secteur du Ponant à Plounéventer. Inscriptions auprès de Marie-Louise Morizur. Mise 4 € à verser lors de l'inscription.

Mercredi 12 mars : qualification de belote à St Vougay.

15, 16, 22 et 23 mars : Théâtre, espace Sklerijenn. 4 représentations.

Vendredi 21 mars : Finale départementale de dominos à Dirinon.

Mardi 25 mars : Repas kig-ha-farz avec le club de Plouvien à midi, espace Sklerijenn. Inscription pour le jeudi 13 mars auprès de Marie Pierre COAT.

Mercredi 17 septembre : sortie du Secteur du Ponant à Roscoff. Au programme : visite guidée de Roscoff en petit train. Déjeuner au restaurant à Roscoff. Dans l'après-midi, croisière commentée en baie de Morlaix, de Carantec à la Pointe de Primel. Arrivée à Morlaix et découverte d'une biscuiterie avec dégustation de Kouign Amann et de cidre puis retour en car. Coût : 84 €. (60 personnes maxi). Priorité aux premiers inscrits. Liste d'attente pour les autres.

Inscriptions auprès de Marie Pierre dès maintenant.

FNACA

Mercredi 19 mars commémoration du 62^{ème} anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962.

Une délégation se rendra à Pleyben au monument départemental où sont inscrits les noms des 428 finistériens morts en Afrique du Nord. A **12h30** un repas sera proposé aux anciens combattants, aux épouses et aux veuves au restaurant des Voyageurs. Inscriptions pour le 12 mars auprès de Jacky au 07 80 53 15 39. A **14h30** rassemblement devant la mairie et à **15h** commémoration devant le monument aux morts avec la municipalité.

Petites annonces

- Nouvel Artisan : Mickaël GUENNO, menuisier charpentier couvreur, nouvellement installé à Plounéventer. Je vous propose mes services pour des travaux de menuiserie intérieurs et extérieurs, charpente, couverture ardoises, zinc, membrane PVC en neuf et rénovation. Pour toutes demandes de devis : 06 79 19 21 61 ou mickaelguennoc8@gmail.com

- A vendre : 1 machine à laver MIELE TOP Silence W695 6kg, en bon état de fonctionnement – 100 € ☎ 06 84 95 79 53

- A vendre : centre bourg, dans une longère en pierre de 3 studios, un appartement T3, RDC entrée sur salon séjour, cuisine équipée ouverte, cellier évier, WC. Etage 2 chambres, sdb meuble sous vasque, WC, chauffage électrique. Ventilation VMC double flux et chauffe-eau neuf. Petit jardin clos, double garage ☎ 06 84 95 79 53

- Demande de vêtements : le CCAS récupère des vêtements de femme T44-46 à déposer en mairie.

- MAM : la maison d'assistante maternelle Lilie et Compagnie dispose d'une place à temps plein au 1^{er} septembre 2025. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18 h, 4 jours par semaine. ☎ 06 80 96 48 58 ou lilieetcompagnie2@gmail.com

A noter dans vos agendas

SALON PAUSE ET SERENITE organisé par le club de « YOGA », à l'Espace Sklerijenn*** Dimanche 9 mars**

THEATRE organisé par le club « Loisirs et Détente », à l'Espace Sklerijenn

*** Samedi 15 et 22 mars 20h30, Dimanche 16 et 23 mars 14h30****BEBES LECTEURS**

*** Mardi 18 mars à 10h**, à la bibliothèque. Sur inscription.



LE JOURNAL DU CHANTIER DE LA MEDIATHEQUE ET DES COMMERCES

22 janvier 2025



29 janvier 2025



6 février 2025



12 février 2025



L'entreprise DILASSER CHARPENTE intervient semaine 9.

L'entreprise TANGUY, pour les ardoises, intervient à partir de la semaine 11.

Pour le prochain bulletin ...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le samedi 15 mars. Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin). Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.